



16ème législature

Question N° : 18340	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Mer et biodiversité		Ministère attributaire > Mer et biodiversité
Rubrique >mer et littoral	Tête d'analyse >Éolien offshore	Analyse > Éolien offshore.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la mer et de la biodiversité, sur l'implantation d'éoliennes *offshore* ainsi que leur réel impact écologique et économique. Récemment, certaines associations de pêcheurs ont fait remonter les problématiques liées à la transition énergétique menée par le Gouvernement ; il est notamment fait état que, sous couvert de transition écologique, ces éoliennes participent en réalité à la destruction des écosystèmes marins, de nombreuses études ont en effet démontré que la construction et l'exploitation de ces dispositifs étaient source de pollution sonore, qui perturbent très fortement les écosystèmes marins. Il est d'ailleurs fait état d'un certain paradoxe, car en effet, pour implanter ces parcs éoliens *offshore*, les exploitants sont parfois obligés d'obtenir une dérogation autorisant les exploitants éoliens à s'affranchir de l'interdiction stricte de perturbation, destruction et altération d'aires de repos et de la protection d'espèces animales protégées, ce qui constitue une sorte d'aveu et d'acceptation implicite de destruction de l'environnement. De plus, la création de ces parcs fait que bon nombre de zones sont réservées à une exploitation industrielle, alors que ce sont souvent des zones historiquement exploitées par le secteur de la pêche artisanale, ce qui les pénalise et diminue leur source de revenu, alors que, pourtant, cette filière est déjà fragilisée. Par conséquent, il souhaiterait savoir quelles mesures vont être prises par le Gouvernement pour compenser la perte de revenus subie par les pêcheurs à cause des parcs éoliens *offshore*.